

Altérité et rapports à l'espace des populations «noires» regards croisés entre l'Europe et les Amériques

C. AUDEBERT, E. CUNIN,
O. HOFFMANN, CH. POIRET

La prise en compte du temps long et la mise en contexte planétaire de processus sociaux localisés offrent d'intéressantes clés de compréhension de la genèse des catégories qui en arrivent à désigner, dans le quotidien comme dans les analyses, certains groupes ou ensembles de population. C'est particulièrement le cas des populations catégorisées comme «noires» dans les Amériques et dans les pays du Nord, dont la présence est historiquement liée aux grands mouvements de l'esclavisation, de migrations forcées et des mobilités de travail. Elles permettent notamment de questionner le lien entre histoire de l'esclavage, actualisation de rapports sociaux appréhendés comme hégémoniques et racialisation des populations afro-descendantes dans l'espace atlantique.

La mise en dialogue de divers contextes stato-nationaux et locaux dans la Caraïbe, en Amérique latine, en Amérique du Nord et dans les (ex-) métropoles européennes est susceptible de mettre en lumière la diversité des logiques d'altérisation. Les processus d'ethnisation des espaces locaux ne sont pas étrangers au renouveau de ces catégories. Si, historiquement, les processus sociaux de subordination et de marginalisation ont été sanctionnés dans l'espace par des dispositifs d'enfermement, les plus marquants étant la plantation sucrière et le ghetto urbain (Wacquant, 1997), le territoire est aujourd'hui à nouveau convoqué par les sociétés et leurs institutions,

mais selon de nouvelles modalités et à d'autres fins.

La fluidité des identités globalisées, les passerelles observées localement entre les dynamiques culturelles et politiques qui les activent et l'instrumentalisation du territoire par le politique à des fins de racialisation ou d'ethnisation des populations nous rappellent que les identités et les territoires restent avant tout des productions sociales. Le cadre de notre analyse, centrée sur les processus d'identification – plutôt que sur les identités en tant que telles – nous conduit à questionner les acteurs opérant à différentes échelles (globale, locale), les dynamiques sociales dont ils sont porteurs et le rôle conjoint des logiques culturelles, politiques et spatiales dans ces dynamiques.

Dans cette optique, la racialisation des populations noires doit être d'abord replacée dans le cadre de mécanismes socio-historiques, en partie à l'origine de représentations durables de l'« autre » et de rapports sociaux inégalitaires. Cette prise en compte du temps long permettra de mieux appréhender ensuite les dimensions sociales et politiques contemporaines de la production spatiale des « identités noires », par le jeu conjoint des dynamiques de globalisation et de l'influence des contextes stato-nationaux. Enfin, nous tenterons de nuancer – ou au moins d'affiner – ces catégorisations globalisantes par la mise en exergue des multiples niveaux d'identification de populations catégorisées *a priori* comme noires, en Europe et dans les Amériques, et par l'analyse de la compétition et de la complémentarité entre ces niveaux que révèlent les processus de territorialisation.

**LA RACIALISATION
DES POPULATIONS NOIRES :
MÉCANISMES SOCIO-
HISTORIQUES,
REPRÉSENTATIONS
ET RAPPORTS SOCIAUX
ACTUALISÉS**

Genèse planétaire et contextes socio-historiques d'émergence de la catégorie « Noir »

La reconnaissance et la colonisation européennes des Amériques et de l'Afrique et la genèse consécutive d'un système spatial atlantique au cours de l'époque moderne *via* la circulation des individus, des biens et des idées, constituent le cadre historique de l'émergence, de la consolidation et de la diffusion de catégories visant à racialiser les populations et à produire une altérité durable. Au contact des Européens, les populations au Sud du Sahara ont été progressivement construites comme homogènes (« noires », « africaines ») en dépit de leur grande diversité culturelle et sociale. La traite transatlantique et l'esclavage des Africains et de leurs descendants dans les Amériques sont apparus comme des éléments contextuels majeurs de la pérennisation de ces catégories et de leur généralisation planétaire.

Un nouveau sens est donné à des catégories remontant au moins à l'antiquité (esclave, libre, affranchi, notamment), en leur conférant une dimension raciale (noir, nègre, mulâtre, quarteron, octeron, etc.). Dans les sociétés esclavagistes des Amériques, l'apparence physique a été essentialisée et l'identité a été biologisée à des fins de domination et de hiérarchisation sociale, au point que le critère racial ait été convoqué pour conserver une distinction entre libres et

affranchis («libres de couleur») et qu'une législation ait été mise en place contre les unions mixtes dans divers contextes coloniaux dès la deuxième moitié du XVIII^e siècle (Rogers, 1999).

Quoique les réalités de terrain aient été plus nuancées et aient beaucoup varié en fonction des contextes locaux et de l'application réelle des dispositifs législatifs, Bonniol analyse la relation entre esclavage colonial et préjugé de couleur sur la base de l'articulation entre les segmentations sociale, juridique et raciale (maîtres blancs libres/travailleurs esclaves noirs). La manière dont le recours à la nature pour maintenir les hiérarchies a pesé sur la gestion sociale de la transmission des traits biologiques rend en partie compte de la pérennisation du préjugé de couleur jusqu'à nos jours (Bonniol, 1992). La naturalisation des rapports sociaux a joué le rôle d'un «masque justificateur», qui autorise l'imposition de classements présentés comme allant de soi (Guillaumin, 1992).

Au cours du XIX^e siècle, les acteurs coloniaux de premier plan que sont les administrateurs, les militaires, les missionnaires ou les intellectuels européens en Afrique et dans les Amériques ont participé à la construction d'un savoir sur les colonisés qui s'accompagne de la fixation de catégories souvent définies en termes raciaux¹. Comme le souligne Cottias, cette vision construisant les fondements idéologiques des régimes politiques des puissances coloniales européennes du XIX^e siècle tend à instaurer une représentation à portée universelle, qui associe progrès, civilisation et infériorité des esclaves et des descendants d'esclaves (Cottias, 2003). L'inscription héréditaire du lien entre catégorisation raciale et position sociale apparaît comme une tentative de réponse à cette contradiction entre l'idéologie égalitaire, portée par la modernité, et les hiérarchies sociales, érigées en systèmes dans les colonies.

La reprise du discours dominant par les populations en contexte colonial et post-colonial a revêtu de multiples formes, de l'intériorisation du préjugé de couleur (Fanon, 1952) à l'inversion du stigmate à des fins d'affirmation identitaire et de reconnaissance sociale, aux États-Unis (Geiss, 1974) comme en Amérique latine (Guimarães, 2002). Le courant de la négritude dans les colonies françaises et les mouvements «nationalistes» noirs aux États-Unis et dans la Caraïbe anglophone ont conféré une dimension globalisée à l'auto-construction d'une identité noire. De même, l'instru-

1. Dans le contexte d'expansion coloniale du début du XX^e siècle, la substitution d'une vision ethnociste des populations africaines (en termes de tribus et d'ethnies) à leur racisation antérieure confirme l'essentialisation des identités davantage qu'elle ne la remet en cause, en favorisant l'élaboration de représentations dévalorisantes.

mentalisation des historiographies africaines par les nouvelles élites dans le cadre d'une évolution des enjeux de pouvoir, après les indépendances, a participé d'une autre manière à la création de référents panafricains par l'invention d'une histoire «noire» (Thiou, 2002; Diouf, 2000). De manière générale, quoique revêtant d'autres formes et une autre signification que celles décrites précédemment, cette réappropriation des catégories identitaires a elle aussi contribué à l'entretien dans le temps d'une logique racialisante.

Actualisation d'un ordre racialisé et logiques d'exclusion

L'actualisation des représentations collectives induites par l'ordre social racialisé de l'époque coloniale est souvent convoquée pour rendre compte des formes contemporaines de discrimination raciale. Celles-ci se sont notamment manifestées sous la forme d'une marginalisation politique et sociale, plus ou moins marquée et durable, des populations catégorisées comme noires. La recherche nord-américaine a fait figure de pionnière sur cette question dans un contexte de lutte pour les droits civiques, en liant l'intégration problématique des populations noires aux États-Unis aux lourdes contraintes sociétales pesant sur elles, et à leur accès inégal aux ressources politiques, économiques, sociales et spatiales (Frazier, 1962).

L'exclusion politique, de même que le maintien aux marges de la «communauté imaginée» (Anderson, 1983) des populations noires, ont pris divers contours. La législation ségrégationniste en vigueur dans les États du sud des États-Unis jusqu'aux années 1960, limitant l'accès des Noirs aux res-

sources publiques et rendant problématique leur accès aux droits civiques et au pouvoir politique, a constitué une forme extrême d'exclusion. Par contraste, les sociétés latino-américaines étaient à l'époque perçues par la recherche nord-américaine comme des «paradis raciaux» (Pierson, 1967), avant que n'y soit mise en lumière la subtilité des mécanismes d'exclusion politique et sociale entre intégration et discrimination (Skidmore, 1993; Winant, 1992). En France, l'intégration problématique de l'histoire de l'esclavage colonial à l'historiographie nationale du XIX^e siècle à nos jours, et l'assimilation de cette histoire à du communautarisme, portent à s'interroger sur les implicites raciaux de l'universalisme «à la française» (Cottias, 2007).

La hiérarchisation socio-raciale prend de nos jours le visage d'une minorisation socio-économique des populations ainsi catégorisées. Les statistiques², lorsqu'elles existent sur le sujet, montrent que les Noirs restent généralement positionnés au bas de l'échelle quel que soit le contexte national considéré, dans les Amériques comme dans les anciennes métropoles coloniales européennes. Aux États-Unis, le chômage touchait ainsi deux fois plus les Noirs (11,5 %) que la majorité blanche (4,6 %) selon le recensement de 2000, et les écarts de pauvreté se déclinent dans des proportions comparables, s'échelonnant du simple au double. Le recensement de 2001 au Canada met en exergue un taux de pauvreté des familles noires trois fois plus élevé (30 %) que celui des familles des catégories blanches d'ascendance anglo-saxonne (11 %) ou française (8 %).

Les populations noires des sociétés latino-américaines et de certaines sociétés caribéennes vivent également des expériences d'infériorisation et de discrimination, avec pour corollaire une amélioration plus

problématique des conditions d'accès à des emplois et des logements de meilleure qualité et à un statut social plus favorable. Il n'existe cependant que peu de données permettant de mesurer les écarts de manière systématique à l'échelle macro-sociale. Le revenu médian des populations catégorisées comme blanches à Puerto Rico était, par exemple, supérieur de 15 % à celui des catégories noires en 1999, même si les écarts de pauvreté (53 % des «Noirs» contre 47 % des «Blancs») montrent une segmentation socio-raciale moins apparente que dans les contextes nord-américains observés précédemment³.

Dans les ex-métropoles coloniales européennes, l'ancienneté de l'immigration et du processus d'insertion des populations noires issues des anciennes colonies ne semblent pas atténuer ces différentiels. En France, plus du quart des jeunes originaires des départements d'outre-mer nés en métropole restaient frappés par le chômage, contre un jeune métropolitain sur six en 1999 (Marie, 2002). Outre-Manche, le recensement de 2004 a mis en lumière un écart de taux de chômage de 1 à 3 entre les *black British* (12,5 %) et la majorité blanche, y compris chez les générations nées sur place.

Doit-on pour autant considérer la genèse des identifications noires comme le produit du seul rapport entre esclavage et racialisation, et de ses incidences sur les processus de hiérarchisation et d'exclusion ? Au-delà des héritages historiques, quelle place accorder à la circulation des idées et des biens dans ces constructions identitaires ?

LA « CULTURE NOIRE », UN PRODUIT DE LA GLOBALISATION ?

Il convient de replacer les représentations et pratiques sociales en partie héritées de l'histoire coloniale dans leur contexte international et national, afin de mieux appréhender leur signification sociale et de se prémunir contre toute dérive essentialiste. L'analyse des conditions locales de production d'identifications afrodescendantes ne peut se faire sans une remise en contexte plus globale, où la problématique de l'ethnicité se relie en miroir des circulations transcontinentales des idées et des signes culturels (Cunin, 2006a).

2. Ces statistiques sont au passage l'un des produits les plus aboutis de ces logiques de catégorisation et sont elles-mêmes les fruits des constructions politiques de l'altérité dans chacun des contextes nationaux.

3. U.S. Census Bureau, CPH 2000.

De l'identité héritée à l'identité globalisée : vers un changement de paradigme ?

Les travaux sur les « cultures noires » des Amériques du milieu et de la deuxième moitié du ^{xx}e siècle ont posé les questions de l'héritage, de la continuité et de la survivance de traits africains. La discussion fondatrice entre Herskovits et Frazier renvoie à l'« impossible intégration » des individus noirs en Amérique du Nord, en termes de continuité ou de rupture fondamentale entre cultures d'origine (« africaine ») et société américaine. Le premier insiste sur les phénomènes d'acculturation, en mettant en exergue la continuité culturelle et sociale entre Afrique et Amériques noires *via* une « réinterprétation », tout en restant sensible aux mutations culturelles déclinées sous des formes variées à travers le Nouveau monde (Herskovits, 1941). Le second met en avant l'anomie inhérente à ces sociétés « déstructurées » par l'esclavage (Frazier, 1962). Bastide renouvelle les termes de ce débat en y introduisant l'idée d'un *continuum* entre sociétés où l'héritage africain est reproduit en étant réagencé, et sociétés où il a été effacé et, surtout, d'une nécessaire contextualisation des catégories d'analyse (Bastide, 2000).

Notre optique, qui dépasse la réflexion en termes de continuité, s'intéresse au premier chef à l'articulation entre logiques globales et dynamiques locales dans la production des identités. Nous essayons de comprendre comment ces « cultures noires » se construisent et se reconstruisent dans le cadre de l'espace atlantique, dans un contexte de globalisation des identités et, en même temps, de productions locales de références identitaires afrodescendantes.

Dans l'optique d'une vision critique de l'opposition entre « identité noire fine » (politique) et « identité noire épaisse » (culturelle) (Shelby, 2005 ; Ndiaye, 2008), nous tentons aussi de saisir à quel point ces pratiques culturelles sont traversées par des logiques politiques et économiques. En effet, l'expérience politique du racisme est aussi culturelle, au sens où elle est spécifique à chaque contexte socio-historique et à chaque population ethnicisée au sein de chaque contexte. De même, il est légitime de se demander si la « question noire » en France aurait pu émerger indépendamment du contexte culturel des débats sur la mémoire de l'esclavage et de la problématique sociale portée par les banlieues.

La globalisation actuelle de la « culture noire » se fonde sur au moins cinq éléments : des images familières et exotiques, véhiculées en particulier par les acteurs du tourisme international et les réseaux informationnels globalisés (plages et hôtels paradisiaques, traits culturels perçus comme hérités de l'Afrique, ambiance festive avec notamment le carnaval, etc.) ; le statut de populations historiquement dominées et socialement marginalisées ; le rôle d'agences internationales comme l'UNESCO et de notions comme celles de « patrimoine culturel mondial », de « diversité » appliquées à des héritages culturels localisés ; l'importance de la logique de commercialisation et de circulation des pratiques et signes culturels afrodescendants ; la consommation planétaire de ces signes ethniques (Cunin, 2006a et b).

Il ne s'agit donc pas tant de reprendre le débat classique sur la permanence ou la disparition de la « culture noire » que de s'interroger sur le fait que certaines pratiques, qualifiées de « cultures noires », émergent ici ou là-bas. Dans ce cadre, il n'est pas anodin de s'interroger sur les acteurs qui la qualifient de « noire » et sur ceux qui résistent à

cette catégorisation, sur ceux qui la produisent et la véhiculent, et sur les formes sous lesquelles elle est véhiculée.

Des logiques ambivalentes de production de l'altérité dans un contexte globalisé

Trois vecteurs principaux, liés entre eux, permettent de faire le lien entre différents lieux et différents acteurs, favorisant ainsi la circulation des signes, des produits, des personnes : les logiques de marché, de patrimonialisation et de mise en tourisme. La focalisation sur les logiques de marché, tout d'abord, amène à passer d'une analyse classique en termes de production, à une analyse en termes de consommation. « *Black American youth are far from being marginalized within a massive global black culture industry that uses their images to sell a wide array of products. Moreover, black American youth also constitute a consumer market of their own* » (Hill Collins, 2006).

Une analyse s'intéressant à la prise en charge de musiques locales par les circuits commerciaux globalisés est susceptible de montrer la mise en relation de différents contextes culturels et les influences réciproques entre ces contextes, ainsi que la mise en exergue de la fonction de métropoles du Nord (New York, Paris, Londres), accueillant les maisons de production et maîtrisant les réseaux commerciaux. On peut, par exemple, se demander comment la *champeta*, musique noire des quartiers pauvres de Carthagène, a piraté le *soukous* des deux Congo avant de devenir une « musique du monde » en Europe. On peut de même s'interroger sur le rôle stratégique de

Paris, et de ses multiples lieux de rencontre entre Africains et Antillais, dans la diffusion et le remarquable succès du *zouk* en Afrique dans les années 1980 et 1990. Que dire du rôle des communautés jamaïcaines de New York et Londres dans la genèse du *hip hop* noir états-unien et du *dance hall* jamaïcain, et de leurs interactions réciproques dès les années 1980, accompagnant leur diffusion planétaire?⁴

Ensuite, la patrimonialisation – qu'elle prenne la forme de la diversité culturelle, du folklore pluriethnique, des musiques du monde, de la mémoire de l'esclavage ou des fêtes populaires – confère une dimension universelle aux signes culturels afrodescendants. Elle se décline à différentes échelles et résulte de politiques culturelles d'organisations nationales et locales, comme par exemple le *Proceso de Comunidades Negras* en Colombie, et internationales comme l'UNESCO (Cunin, 2006b). Cela se traduit entre autres par la mise en monuments de lieux de mémoire (Gorée au Sénégal, Ouidah au Bénin) et par la patrimonialisation immatérielle (Palenque de San Basilio en Colombie, peuple garifuna), en passant par la normalisation (jazz) voire la sacralisation (reggae) de musiques, parfois érigées en « musiques du monde ». Enfin, le tourisme participe activement à cette globalisation culturelle, lorsque par exemple les traces matérielles de l'esclavage sont différemment réinterprétées. Les murailles de Carthagène sont ainsi devenues « Patrimoine mondial de l'UNESCO » sans que soit fait référence à l'esclavage.

Ce faisant, cette globalisation apparaît comme fondamentalement sélective puisqu'elle privilégie les traits culturels qu'elle considère commercialisables et patrimonia-

4. Encore aujourd'hui, le débat est vif chez les populations noires de Grande-Bretagne, des États-Unis ou de la Caraïbe pour savoir qui, du Noir états-unien Afrika Bambaata ou du Jamaïcain Linton Kwesi Johnson, est le véritable père du *hip hop*!

lisables au détriment des autres. Un article de *Télérama*⁶ présente ainsi la *punta rock*, musique populaire, et le peuple garifuna du Belize en référence à l'Afrique, en passant sous silence la dimension créole de cette musique et les origines certes africaines, mais aussi précolombiennes, des Garifunas.

Dans la même logique, la racialisation des populations concernées s'opère en étroite relation avec des dynamiques contradictoires de production de l'altérité, entre distanciation et rapprochement, infériorisation et valorisation, où la réappropriation de traits de la culture de l'autre symboliquement recherchés n'empêche pas la disqualification et la discrimination. La reprise de codes culturels des jeunes Antillais par la culture populaire urbaine anglaise (Hebdige, 2008) s'est ainsi opérée dans un contexte de tensions interethniques croissantes, ponctuées occasionnellement par des émeutes.

Dans le bassin caribéen, nombre de lieux touristiques sont présentés comme exotiques, colorés, animés et pleins de vitalité, et en même temps comme dangereux et chaotiques. Sous l'impulsion d'opérateurs, notamment nord-américains, fonctionnant sur la base de ces perceptions ambivalentes, les modalités de la globalisation touristique dans la Caraïbe s'incarnent localement dans des aménagements de l'espace marqués par des logiques ségrégatives (infrastructures de croisière, aménagements des centres-villes, hôtels *all inclusive*) (Audebert, 2009).

**LA PRODUCTION SPATIALE
DES « IDENTITÉS NOIRES » :
LOGIQUES SOCIALES ET
CONTEXTES POLITIQUES
LOCAUX**

La globalisation des identités afrodescendantes dont il est question ici ne s'af-

franchit pas des contingences locales, mais semble au contraire prendre forme dans une multiplicité de contextes qu'elle met en dialogue et dont elle se nourrit. Les représentations et pratiques évoquées en préambule doivent être analysées en tenant compte des cadres sociaux et des enjeux politico-culturels de la (re) construction de ces catégories, et de l'instrumentalisation du territoire dans ce processus. Il s'agit, en effet, de comprendre comment une origine posée comme « commune » est resignifiée de façon différente dans le présent, selon les espaces et les temporalités nationaux et régionaux.

*Enjeux politiques de
la catégorie « Noir » et
ethnicisation des territoires :
un effet de contexte ?*

La catégorie « Noir » ou « Afrodescendant » ne peut être appréhendée indépendamment des processus historiques généraux d'esclavage, de marginalisation et de colonisation auxquels elle se réfère. Elle ne saurait non plus être isolée des logiques sociales et territoriales dans lesquelles elle s'insère localement. Vingt ans après que la lutte pour les droits civiques a porté ses fruits aux États-Unis, l'Amérique latine a adopté dans les années 1980-90 des politiques multiculturelles destinées notamment aux populations « noires » ou « afrodescendantes ». Ces politiques réclamaient ainsi leur intégration à la communauté nationale et ont favorisé l'émergence d'un espace ethnique transnational, tout en affirmant une différence liée au passé esclavagiste entre les sociétés nord-américaines et latino-américaines.

Dans le même temps, l'héritage de l'esclavage a été perçu avec une certaine distance dans les anciennes puissances

coloniales européennes, distance liée au fait que sa pratique a été circonscrite aux colonies. Mais les migrations contemporaines et l'emprise croissante des catégories ethniques dans les techniques de mobilisation collective (Constant, 2000) ont dessiné un nouveau contexte favorable au développement de ces questions. Alors que la pluralité culturelle a progressivement été reconnue et intégrée par les institutions britanniques – même si celle-ci fait, depuis quelques années, l'objet d'interrogations sur ses effets en termes d'intégration nationale, la France a vu apparaître, dans les années 1990, une mise en cause de son modèle d'intégration républicaine, accompagnée de l'émergence du discours de l'ethnicité s'exprimant notamment par la formulation d'une « question noire » et des mobilisations autour de la mémoire de l'esclavage et de la colonisation (Giraud, 2005 ; Vergès, 2006 ; Blanchard *et al.*, 2005).

L'un des axes d'études les plus riches et les plus novateurs porte ainsi sur l'apparition d'un mouvement social noir, sur l'introduction de politiques fondées sur la reconnaissance de spécificités et sur l'idée de droits particuliers attribués à certaines catégories de population, en fonction de leurs identités ethniques ou raciales. Les dynamiques sociales et les changements politiques récents liés au multiculturalisme et à la définition de la citoyenneté interrogent les modèles nationaux de reconnaissance de la diversité ethnique (Wade, 1997 ; Guimarães, 2002), les processus de ségrégation et d'inclusion/exclusion (Barbary et Urrea, 2004 ; Telles, 2004), l'émergence de nouveaux acteurs sociaux et leurs relations à l'État (Escobar, Pedrosa, 1996 ; Pardo, 2001), la mise en place de politiques raciales et ethniques (Hanchar, 1999 ; Maio et Santo, 2005).

Dans ce cadre, il nous semble fécond de prendre en compte la multiplicité des réponses qui sont apportées aux diverses formes du racisme contemporain dans différents contextes socio-historiques, à partir d'une analyse des processus de territorialisation. L'espace ethnicisé a-t-il la même signification d'un contexte à l'autre ? Repose-t-il sur des dynamiques socio-historiques comparables (marges nationales, enclaves, ghettos urbains, banlieues) ? En particulier, au-delà de la diversité d'expression de ces dynamiques, comment le territoire a-t-il été instrumentalisé dans ce passage d'une assignation identitaire stigmatisante à la reconnaissance des identités plurielles (et *vice versa*) ?

5. « Le réveil des Garifuna », *Télérama*, 16 avril 2008.

Les espaces ethnicisés dans les Amériques : entre contraintes et émancipation

En considérant les identifications «noires» comme des processus en recomposition permanente et les espaces comme des produits sociaux fortement investis d'une dimension politique, nous nous appuyons ci-après sur trois exemples latino-américains, ainsi que sur les cas états-unien et français de relation entre identification et espace, pour montrer que, loin d'être essentielles et intrinsèquement territorialisées, les identités sont instrumentalisées sur le plan politique.

Historiquement, la racialisation des rapports sociaux aux États-Unis a contribué à produire, figer et essentialiser une altérité en partie à l'origine de processus de discrimination, de minorisation et de relégation durables à l'encontre des Noirs (Wacquant, 1997). Ces dynamiques se sont traduites, dans les territoires urbains, par les logiques ségrégatives du ghetto, voire de l'hyperghetto (Massey, Denton, 1993). En réponse, la catégorisation ethno-raciale créée dans la mouvance des droits civiques a repris les schèmes anciens en les subvertissant. Elle a notamment conféré une nouvelle visibilité aux populations noires racialisées, en leur fournissant le cadre institutionnel de leur intégration politique *via* la législation sur le droit de vote des années 1960.

L'innovation réside dans l'accession au pouvoir de représentants de la communauté noire à l'aide de la constitution de territoires électoraux ethniques (*redistricting*). Il s'agit de faire correspondre les circonscriptions électorales à la géographie résidentielle des populations minoritaires afin d'assurer une représentation équitable de la minorité noire (Audebert, 2008).

L'expérience des Noirs états-unien montre que la ségrégation spatiale, combinée à l'institutionnalisation des catégories raciales, a joué en faveur de leur ascension politique. Elle a mis en lumière le lien entre concentration résidentielle et représentation électorale. Les villes accueillant les quartiers noirs parmi les plus importants et les plus ségrégués du pays sont aussi les premières à avoir élu des maires noirs : Gary en 1967, Détroit et Atlanta en 1973, Washington en 1975.

À deux décennies d'intervalle, cette expérience originelle de prise en charge institutionnelle d'une identification noire à des fins de reconnaissance politique, avec pour support le territoire, est reproduite en Amérique latine. Elle se décline néanmoins selon des formes différentes et revêt des significations sociales variées. L'exemple mexicain montre ainsi que les représentations collectives et politiques tendent à naturaliser les populations noires, associées aux terres chaudes (terres basses et côtières du Guerrero et du Oaxaca), tout en formulant une interprétation culturelle de cette présence «résiduelle» d'origine africaine. Cette vision syncrétique, qui amalgame nature et culture, passe sous silence les logiques géo-historiques de cette présence, qu'il s'agisse de l'origine migratoire cubaine de ces populations arrivées au XIX^e siècle, ou de leur distribution spatiale non aléatoire le long des fleuves, et à proximité des centres urbains et des *ranchos ganaderos*.

En Colombie, dans le cadre de la révision de la Constitution et de la mise en place de politiques publiques multiculturelles, des droits ont été attribués, dans le domaine foncier et dans ceux de l'éducation et de la santé, à des populations sur la base de leur identification comme «noires» et leur localisation géographique. La reconnaissance officielle de territoires collectifs des

communautés noires riveraines du Pacifique, au début des années 1990, révèle une interprétation politique de l'accès aux droits sous une forme spatialisée. Cette association entre identification et territorialisation place à l'arrière-plan les fondements historiques de la géographie régionale des populations noires colombiennes : ceux de la construction d'une nation excluante, où le Pacifique et la Caraïbe ont été marginalisées et tenues à distance de l'intérieur andin.

L'association traditionnelle Noirs-esclaves-plantation au Brésil a, dans un premier temps, servi une représentation de la nation érigée en modèle de « démocratie raciale », dans laquelle l'articulation entre situations de domination et de coexistence quotidienne sous-tendait l'idée d'une société racialement harmonieuse (Freyre, 1997). Puis, à partir des années 1980, l'association entre espace et identité a été reprise en subvertissant les termes de l'équation, à des fins d'émancipation. Avec la reconnaissance de la forte discrimination et du racisme institutionnel vis-à-vis de Noirs en proie à un exode rural massif et à une ségrégation persistante, des droits territoriaux ont été accordés. L'action affirmative en milieu éducatif s'est déployée, notamment dans les enclaves héritées de l'époque du marronnage (*Quilombos*). De facteur de réclusion, l'espace est devenu émancipateur.

La racisation comme fondement de la stigmatisation dans le contexte postcolonial français

Les quatre contextes américains évoqués ont pour dénominateur commun la pratique passée de l'esclavage sur leur sol, et une

empreinte durable de cet héritage historique dans les rapports sociaux et les territoires. L'espace racialisé est convoqué pour expliquer le passé et justifier le contemporain. La territorialisation est synonyme d'émancipation, ou au moins de reconnaissance. Il en va différemment dans le contexte français, où la montée en puissance du recours au registre racial va de pair avec une stigmatisation des populations minoritaires en général, et noires en particulier.

Les processus de catégorisation ethnici-sants et racisants peuvent être analysés comme révélateurs de l'évolution des rapports interethniques dans la France contemporaine, en les replaçant dans le contexte des changements de référentiel des politiques publiques et privées. Depuis la fin des années 1950, le relatif discrédit du racisme biologisant, après la chute du nazisme, cumulé aux indépendances africaines et à la départementalisation des vieilles colonies, avait contribué à ce que les catégories ethniques (Antillais, Africains) deviennent plus acceptables dans les discours publics que la catégorie « Noirs ». Et c'est sur cette base que s'étaient constituées de nombreuses associations locales territorialisées au cours des dernières décennies.

Mais depuis la fin des années 1990, dans un contexte de remise en question des discours officiels sur l'« intégration » et d'émergence des thématiques de la lutte contre les discriminations, puis de promotion de l'égalité des chances et de la diversité, on assiste à une évolution de ce *statu quo*, qui se manifeste par un double phénomène : une montée en puissance des mobilisations pour les droits des « peuples noirs » à l'échelle nationale ; un recours de plus en plus ouvert au registre de la « race » dans les discours publics. Dans les deux cas, la mémoire de la traite et de l'esclavage a joué un rôle important dans ces évolutions.

Ce changement de registre catégoriel soulève l'hypothèse du passage d'une *ethnisation* à une *racisation* des populations désignées comme noires, se traduisant par une transformation de leur mode de traitement qui reflète l'évolution des référentiels politiques. L'ethnisation, en se référant à de la culture, de l'acquis, et donc à quelque chose qui peut être modifié, est fonctionnelle dans le cadre des politiques d'intégration caractérisées par des injonctions à l'assimilation. La racisation, parce qu'elle est fondée en nature, n'appelle pas l'assimilation mais la contention et le confinement. Elle est fonctionnelle dans le cadre des politiques sécuritaires, mais aussi dans la mise en scène des politiques patronales de la « diversité ». Et, de même que ces différents référentiels se cumulent et se combinent, les processus de racisation et d'ethnisation coexistent (Poiret, 2010).

La légitimité croissante de l'usage de la catégorie « Noirs » dans l'espace public est dévoilée par la constitution des « Noirs » en problèmes politiques et sociaux, à travers la double thématique du communautarisme et de la dangerosité⁶; et par un changement de locuteurs depuis 2004 avec la prise en charge du débat par les intellectuels. À la différence des exemples américains que nous avons abordés, le territoire n'est pas officiellement investi d'une dimension institutionnelle à des fins de catégorisation ethnique ou raciale des populations dans le contexte républicain français. Il n'en est pas pour autant absent, et joue même un rôle majeur dans les perceptions et les discours qui, dans un contexte sécuritaire, amalgament populations « à problèmes » (issues de l'immigration, descendantes d'esclaves ou construites comme telles) et quartiers « difficiles » (quartiers populaires). Les « banlieues », mais aussi les espaces centraux parisiens pratiqués par des groupes de jeunes d'origine

antillaise ou africaine (Gare du Nord, Châtelet-les-Halles), sont convoqués dans les représentations d'acteurs politiques et médiatiques produisant des effets de racisation – souvent synonymes de stigmatisation – des populations « noires ».

AU-DELÀ DES LOGIQUES DE RACIALISATION : DES NIVEAUX D'IDENTIFICATION MULTIPLES

Des registres identitaires multiples

L'analyse des catégories identificatoires des populations afrodescendantes de la Caraïbe doit être replacée dans le contexte des modalités de l'insertion de la Caraïbe dans les réseaux de la mondialisation, et en particulier dans le cadre des relations asymétriques entre le bassin caribéen et les États-Unis. Les occupations militaires répétées et prolongées, l'importation massive de produits nord-américains de consommation courante dans le cadre d'accords internationaux bilatéraux, les émigrants de retour du Nord ainsi que l'implantation sous toutes ses formes du tourisme international dans la Caraïbe se sont accompagnés de la diffusion des modes de vie et des valeurs culturelles états-uniens dans la région.

Des marqueurs identitaires majeurs tels que les pratiques culinaires, les modes vestimentaires et la création artistique (musique, danse) s'en sont trouvés remarquablement transformés. Cette tendance a connu un nouveau saut qualitatif avec la progression des chaînes états-uniennes câblées et par satellite, qui se sont parfois substituées de fait aux chaînes locales, comme à Saint-Martin. Les images véhiculées *via* les films, les émissions grand public et les chaînes

d'information ont profondément influencé la vision du monde extérieur des Antillais, partiellement réévaluée au prisme de l'évolution des relations entre les États-Unis et le reste du monde. Mais ces images ont surtout participé à l'intégration progressive par les Antillais des schèmes de catégorisation raciale et ethnique opératoires aux États-Unis et dans d'autres pays du Nord.

Dans ce processus, la force des dynamiques migratoires et les incidences de la nature même des contextes de migration nord-américains et européens ne sont pas à sous-estimer. C'est en effet dans ces espaces métropolitains cosmopolites et segmentés, au contact d'autres populations locales ou migrantes racisées, que les Afrodescendants de la Caraïbe ont pris conscience de ce que signifiait être Noir sur le plan social et politique. En même temps, c'est aussi là qu'ils ont pris conscience de ce qui les singularisait des autres populations catégorisées comme noires (Audebert, 2006). Les registres d'identification raciaux se déclinent différemment en fonction des contextes nationaux d'installation, et expriment la manière dont se construisent les relations entre minorités et majorité. Ils expriment aussi les spécificités historiques de leur genèse.

Être Africain-Américain aux États-Unis, c'est par exemple à la fois revendiquer une filiation avec l'Afrique, se positionner en tant que descendant d'esclave et héritier de relations interraciales problématiques porteuses de domination et de marginalisation. Être Noir en France, c'est transcender les particularités de l'origine géographique – antillo-guyanaise, africaine, réunionnaise ou néo-calédonienne – pour se situer dans l'histoire coloniale et post-coloniale française, et dans la représentation de ses effets sur la construction de l'altérité et du « vivre ensemble ». Être *black British*, c'est, outre se prêter au jeu des catégories du recensement, opérer un retournement du stigmate et mettre en avant son identité racialisée, à des fins de reconnaissance d'une citoyenneté pleine et entière dans la société britannique.

À un autre niveau, la migration en tant que telle participe à la construction des identités ethniques, par le jeu conjoint des relations de proximité-distance entre migrants et non-migrants et des dynamiques transnationales alimentant les solidarités, liées à l'origine nationale et insulaire. Les populations afrodescendantes à New York sont au moins autant sinon davantage noires-étatsuniennes, caribéennes

6. Cette accusation développée autour de la mémoire de la traite et de l'esclavage débute en 1998 avec la commémoration du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage et culmine avec la crise des banlieues en 2005 (Poiret, 2010).

ou africaines subsahariennes qu'elles sont noires. Les migrants antillais et africains se distinguent d'ailleurs souvent des Noirs états-uniens dans leurs stratégies d'ascension sociale et de représentation politique locale.

Les populations migrantes de Paris restent antillaises, réunionnaises ou africaines avant d'être noires. Et, de même que les Caribéens de Paris sont Martiniquais, Guadeloupéens ou Haïtiens avant d'être Antillais, les Africains peuvent s'identifier, selon les circonstances, comme Ivoiriens, Sénégalais ou Congolais plutôt que comme Subsahariens. Les tensions entre Antillais et Africains sont en partie redevables des conditions de la migration et de processus d'insertion socioprofessionnelle distincts – citoyens français largement positionnés dans le secteur public d'un côté, étrangers insérés dans les emplois mal payés des services et de l'industrie de l'autre.

La catégorie « Noirs » est loin de désigner un groupe homogène en France et l'on peut constater que des stratégies de distinction, notamment entre originaires des Antilles et d'Afrique, se poursuivent. Les manifestations militantes de la commémoration du cent-soixantième anniversaire de la seconde abolition, en mai 2008, à Paris, en ont donné une bonne illustration : dans un même cortège, le Conseil Représentatif des Associations Noires de France (CRAN), dirigé par un Français d'origine africaine, défilait contre les préjugés et pour la diversité, tandis que, se tenant à bonne distance, les associations antillaises Génération Consciente et Tropic FM manifestaient en hommage aux ancêtres réduits en esclavage et à leur lutte. Cet éclatement des acteurs engagés dans des actions commémoratives illustre bien les divergences quant au sens et aux enjeux attachés à l'usage de cette mémoire comme arme politique, et l'hétérogénéité du groupe

désigné par la catégorie « Noirs » dans le contexte français.

Enfin, les processus identificatoires de ces populations sont traversés par d'autres logiques plus fines, liées aux constructions ethniques des pays d'origine et à leur identité linguistique, comme en témoigne le croisement des identités ethniques et géographiques des Caribéens de Grande-Bretagne (Afro-Caribéens, Indo-Caribéens). La ligne de partage linguistique apparaît très présente dans les contextes nord-américains. Au Canada, les Caribéens anglophones (Jamaïcains surtout) n'entretiennent que peu de relations avec les Caribéens créolophones et francophones venus d'Haïti. Aux États-Unis, la solidarité pan-caribéenne n'a jamais véritablement pris forme entre des Latino-Caribéens se définissant comme hispaniques, et des Caribéens anglophones et créolophones reprenant à leur compte la catégorie *West Indian* qu'il faut comprendre comme le groupe des *non Hispanic Caribbean*.

De même, l'allégeance aux communautés historiques et linguistiques des Africains de Paris, de Londres ou de Washington (Soninké, Bambara, Wolof, Haoussa, etc.) prend souvent davantage de sens dans la vie quotidienne et dans le maintien des réseaux communautaires que l'identité racialisée ou nationale.

*La ville globale,
un laboratoire de l'interaction
entre populations noires
ethniciées*

Les villes globales d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord apparaissent comme les meilleurs laboratoires pour l'observation des relations entre différents groupes de populations catégorisées comme noires.

Ces centres urbains mettent en effet en co-présence les populations noires les plus diverses, locales et migrantes. La rencontre de populations noires venues de divers horizons permet d'observer les modalités de l'interaction, c'est-à-dire à la fois de l'articulation et de la compétition entre ces différents groupes incarnant différents niveaux d'identification. Il est évidemment impossible de passer ici en revue l'ensemble des situations de ces villes globales. Nous nous focaliserons donc sur les métropoles qui concentrent les populations afrodescendantes les plus diverses et cosmopolites : celles situées sur la côte atlantique des États-Unis.

Les populations noires y ont des revenus inférieurs d'un bon tiers (34000 \$) à celui des populations blanches. Pour autant, les positions socio-économiques des différents groupes ethno-culturels qui composent cette catégorie noire sont loin d'être homogènes : les Antillais et Africains ont des revenus supérieurs de 20 % à ceux des Noirs états-uniens, et le taux de chômage des Africains est deux fois inférieur à celui de ces derniers (Deane, Logan, 2002). Celui des Latino-Américains s'auto-identifiant comme noirs est en position intermédiaire entre Noirs locaux, d'un côté, et Noirs de la Caraïbe et d'Afrique de l'autre. À l'évidence, en dépit de perceptions collectives considérant les populations noires comme un tout homogène ayant pour effet de les raciaiser, les groupes concernés présentent une hétérogénéité d'expériences et de situations sociales.

La théorie de l'assimilation segmentée défend l'idée d'une large installation d'immigrants noirs dans des quartiers où vivent une majorité de Noirs états-uniens (Massey et Denton, 1993). Les nouveaux venus d'Afrique et de la Caraïbe reproduiraient donc le schéma traditionnel de ségrégation raciale, en cohabitant avec la minorité noire déjà sur place et en ne s'installant pas dans les quartiers blancs. Si ce schéma semble en apparence valide à l'échelle des métropoles, avec des secteurs résidentiels noirs et blancs encore bien distincts, à une échelle plus fine – celle des quartiers noirs en question – la situation semble beaucoup moins tranchée. Les indices de ségrégation des Antillais et Africains vis-à-vis des Noirs états-uniens restent élevés, respectivement de 42 et 59 (Deane, Logan, 2002)⁷. Les Africains ont d'ailleurs une probabilité deux fois plus élevée de cohabiter avec des Blancs qu'avec des Noirs aux États-Unis, et ils vivent dans des quartiers dont les caractéristiques socio-

7. Cela veut dire statistiquement qu'il faudrait que 42 % des Antillais et 59 % des Africains changent de quartier pour que la répartition spatiale des deux groupes respectifs soit comparable à celle des Noirs états-uniens.

économiques des habitants sont comparables à celles des quartiers à majorité blanche.

Ces métropoles internationales, au premier rang desquelles New York et Miami, s'avèrent être des terrains d'affrontement majeurs entre groupes noirs ethnicisés sur le marché du travail et dans l'arène politique. Les migrants antillais entrent notamment en concurrence directe avec les Noirs américains dans le secteur des services peu rémunérés (entretien, restauration, sécurité, taxis, services à la personne), générant occasionnellement des tensions. Sur le plan politique, l'expérience partagée de formes de discrimination et de problèmes sociaux comparables, et celle d'un vote très majoritairement démocrate, n'empêchent pas l'ethnicisation des stratégies électorales (Audebert, 2006). En effet, certaines préoccupations politiques antillaises n'intéressent que peu les *leaders* de la communauté noire locale : la mise en place d'une politique migratoire plus favorable à leurs compatriotes, l'influence sur le gouvernement fédéral pour peser sur la politique vis-à-vis du pays d'origine et la défense des intérêts spécifiques de la communauté dans la société d'installation⁸.

CONCLUSION

La naturalisation des rapports sociaux et la biologisation des identités, comme forme de légitimation de processus de domination et de hiérarchisation sociale en contexte colonial, ont pesé durablement sur le destin des populations afrodescendantes et sur le maintien dans le temps de logiques racialisantes. Les contingences historiques ne doivent cependant pas faire oublier le rôle de la mobilité contemporaine des idées et des produits dans les processus identificatoires

analysés. Au-delà des héritages historiques, quelle place accorder à la mondialisation dans ces constructions identitaires innovantes ? L'analyse des conditions locales de production des identifications afrodescendantes ne peut se faire sans une remise en contexte plus globale, où l'ethnicité semble s'inscrire dans un espace transnational de circulation des catégories d'appartenance et de consommation globalisée de signes culturels. La véritable nouveauté réside peut-être ici dans une approche croisant les transmissions culturelles sur le temps long avec les dynamiques de circulation dans l'espace à l'échelle planétaire.

Un regard croisé entre l'Europe et les Amériques nous apprend aussi que cette approche globale ne disqualifie pas pour autant les territoires, qui offrent une échelle privilégiée pour l'observation et la compréhension de la manière dont s'articulent globalisation des identités et identifications locales. Le passage éventuel de l'enfermement à la reconnaissance, de la stigmatisation à la valorisation, se fait à travers l'action concomitante de forces politiques et économiques qui nous invitent à la plus grande prudence vis-à-vis des schèmes de pensée binaires, opposant notamment fondements culturels et politiques des identités noires.

Nos deux programmes de recherche montrent que les dynamiques sociales d'ethnicisation et de reconnaissance culturelle, sociale et politique des populations afrodescendantes ne sont ni la consécration émancipatrice des mobilisations de ces populations – puisque l'institutionnalisation de la différence culturelle ne remet pas en cause la persistance de la hiérarchisation socio-raciale et de la discrimination –, ni le supposé danger communautariste qui menacerait de fragmentation les démocraties occidentales. En dépit de sa performati-

tivité politique bien réelle, ce processus politique n'est ni linéaire, ni inéluctable.

Chacun des contextes analysés (territorialisation émancipatrice, naturalisation transformée en dérive culturelle, localisation légitimatrice de droits, territorialisation stigmatisante) révèle qu'il n'y a pas de relation « naturelle » entre identification et espace, que le territoire est un produit historique susceptible de reconstructions contemporaines et qu'il est source à la fois de contrainte et d'émancipation. La racialisation des identités ne doit d'ailleurs pas masquer la multiplicité des référents identitaires dont disposent les populations catégorisées comme noires, qui varient là encore en fonction des contextes et des situations. L'articulation permanente entre références identitaires afrodescendantes et stato-nationales est mise en lumière par la manière dont les mobilisations des populations « noires » questionnent les fondements idéologiques des constructions étatiques, sans pour autant remettre en cause les identifications à la nation.

Pour être bien comprise, la dimension raciale des identifications des populations afrodescendantes doit être replacée dans le contexte politique et socio-historique qui a présidé à sa construction. Surtout, l'expérience sociale et spatiale des populations noires des Amériques porte à appréhender leurs processus identificatoires comme des va-et-vient permanents entre logiques de racialisation et logiques d'ethnicisation, exprimant le jeu conjoint de forces politiques, culturelles et économiques qui se nourrissent plus qu'elles ne s'opposent. C'est notamment ce qu'expriment les expériences de co-présence des populations afrodescendantes dans les villes globales. ■

**Cédric AUDEBERT, Elisabeth CUNIN,
Odile HOFFMANN, Christian POIRET**

CÉDRIC AUDEBERT, docteur en géographie de l'université des Antilles et de la Guyane (2003) et chargé de recherche au CNRS depuis 2005, est directeur adjoint de l'unité mixte de recherche Migrations Internationales Espaces et Sociétés (MIGRINTER). Il travaille sur la territorialisation des migrations caribéennes, à partir d'un questionnement sur leur contexte géopolitique, géoéconomique et historique, et sur leurs incidences sociales et spatiales dans les métropoles d'installation aux États-Unis et en Europe. Il est membre co-fondateur du CIRESC (CNRS). Il a cofondé et dirigé la revue de laboratoire en ligne e-migrinter de janvier 2007 à janvier 2013. Il a récemment publié *La diaspora haïtienne: Territoires migratoires et réseaux transnationaux* (Presses Universitaires de Rennes, 2012), et *Migration in A Glo-*

8. Ces jeux de distinctions politiques peuvent se retrouver à front renversé dans le contexte français, où les organisations antillaises ne partagent généralement pas les préoccupations de leurs homologues africaines concernant les questions de politique migratoire et de politique internationale.

Globalised World: New Research Issues and Prospects (Amsterdam University Press, 2010).

ELISABETH CUNIN, docteur en sociologie de l'Université de Toulouse-Le Mirail (2000), chargée de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), est actuellement rattachée à l'Unité de Recherche Migrations et Société (URMIS) à l'Université Nice Sophia Antipolis. Ses thèmes de travail portent sur les dynamiques de métissage et la construction des catégories ethnico-raciales dans le cas des populations afro-descendantes en Colombie, au Mexique et au Belize. Elle a coordonné le programme ANR-AIRD Afrodésc « Afrodéscendants et esclavages : domination, identification et héritages dans les Amériques (xv^e-xxi^e siècles) » (<http://www.ird.fr/afrodesc>) et participé au programme européen EURESCL. Elle est membre du bureau du Centre International de Recherche sur les Esclavages, CIRESCL. Dernier ouvrage paru : Elisabeth Cunin (coord.), *Mestizaje, diferencia y nación. «Lo negro» en América Central y el Caribe*. México, INAH-UNAM-CEMCA-IRD, Colección Africaña, 2010.

ODILE HOFFMANN, docteur en géographie de l'Université de Bordeaux-III (1983), directrice de recherche à l'IRD, est actuellement rattachée à l'URMIS, dont elle est Directrice adjointe, à l'Université Paris 7-Denis Diderot. Ses thèmes de travail portent sur les dynamiques agraires et les identifications ethnico-raciales dans le cas des populations afro-descendantes en Colombie, au Mexique et au Belize. Elle a coordonné plusieurs programmes internationaux, publié des ouvrages en français et en espagnol, dirigé des thèses, et participe à des Comités de rédaction. www.odilehoffmann.com

CHRISTIAN POIRET est maître de conférences (HDR) en sociologie à l'Université Paris-7-Denis Diderot, chercheur à l'URMIS et directeur de la spécialité de Master Migrations et Relations Interethniques. Ses recherches de terrain ont porté notamment sur les migrations d'Afrique subsaharienne en France, sur le racisme et les discriminations subies par les populations ethniciées ou racisées dans les situations de travail et de péri-travail, sur la production et l'usage institutionnels des catégories de l'altérité et sur l'articulation des différents rapports sociaux de domination (de

classe, de sexes, interethniques). Il travaille actuellement sur l'émergence de la catégorie «Noir» en France et sur le vécu des discriminations. Parmi ses publications récentes, « Les processus d'ethnisation et de raci(al)isation dans la France contemporaine : Africains, Ultramarins et 'Noirs' », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol 27, n°1/2011, 107-127 ; « Comment devient-on «Noire»? Les processus de minorisation comme violence », in Abou Ndiaye Et Dan Ferrand-Bechmann, dir., *Violences et société – Regards sociologiques*, Desclée De Brouwer, 2010, p. 195-214.

BIBLIOGRAPHIE

- Anderson, Benedict, 1991 (1983), *Imagined communities: reflections on the origin and spread of nationalism*, New York & Londres : Verso.
- Audebert, Cédric, 2009, « Les nouveaux rapports au territoire face à la mondialisation dans la Caraïbe : entre polarisation, fragmentation et transnationalité », Actes du colloque *Dynamiques littorales et frontières maritimes. Les littoraux : charnières ou frontières des territoires* (Université Paris 8), sous la direction de Bouziane Semmoud, à paraître.
- Audebert, Cédric, 2008, « L'intégration des Antillais en France et aux Etats-Unis : contextes socio-institutionnels et processus de territorialisation », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 24, n°1, p. 65-87.
- Barbary, Olivier, Urrea, Fernando (eds), 2004, *Gente Negra en Colombia, Dinámicas Sociopolíticas en Cali y el Pacífico*, Paris, Cali : IRD, Colciencias, Univalle.
- Bastide, Roger, 2000, *Les Amériques noires*, L'Harmattan, 3^e édition 3^e éd.
- Blanchard, Pacal et al., 2005, *La fracture coloniale: la société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris : La Découverte.

- Bonniol, Jean-Luc, 1992, *La couleur comme maléfice. Une illustration créole de la généalogie des Blancs et des Noirs*, Albin Michel.
- Chivallon, Cristine, 2004, *La diaspora noire des Amériques. Expériences et théories à partir de la Caraïbe*, Paris : CNRS Editions.
- Constant, Fred, 2000, *La citoyenneté*, Paris : Montchrestien.
- Cottias, Myriam, 2007, *La question noire : histoire d'une construction coloniale*, Paris : Bayard.
- Cottias, Myriam, 2003, «Le silence de la nation. Les 'vieilles colonies' comme lieu de définition des dogmes républicains (1848-1905)», *Outre-Mers. Revue d'Histoire*, n° 338-339, p. 21-45
- Cunin, Elisabeth, 2006a, «L'ethnicité revisitée par la globalisation», *Autrepart*, n° 38, p. 3-13.
- Cunin, Elisabeth, 2006b, «La diaspora noire est-elle latine? Ethnicité, nation et globalisation en Colombie», *Autrepart*, n° 38, p. 135-153.
- Diouf, Mamadou, 2000, «Des historiens et des histoires, pourquoi faire? L'histoire africaine entre l'Etat et les communautés», *Revue canadienne d'études africaines*, vol. 34, n°2, p. 337-374.
- Escobar, Arturo, Pedrosa, Alvaro (eds), 1996, *Pacífico : ¿Desarrollo o biodiversidad? Estado, capital y movimientos sociales en el Pacífico colombiano*, Bogotá : Cerec.
- Fanon, Frantz, 1952, *Peaux noires masques blancs*, Paris : Le Seuil.
- Frazier, E. Franklin, 1962, *Black Bourgeoisie. The Rise of a New Middle Class in the United States*, Collier Books.
- Freyre, Gilberto, 1997, *Maîtres et esclaves : la formation de la société brésilienne*, Paris : Gallimard
- Geiss, Imanuel, 1974, *The PanAfrican Movement*, Londres : Methuen & Co.
- Giraud, Michel, 2005, «Les enjeux présents de la mémoire de l'esclavage», in Weil P. et Dufoix S. (éd.), *L'esclavage, la colonisation, et après... France, États-Unis, Grande-Bretagne*, Paris, PUF, p. 533-558.
- Guillaumin, Colette, 1992, «Race et nature. Système des marques. Idée de groupe naturel et rapports sociaux», *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Paris : Côté-femmes Éditions, p. 171-194.
- Guimarães, Antonio, 2002, *Clases, Raças e Democracia*, Sao Paulo, Editoria 34 – FUSP.
- Hanchard, Michael (ed.), 1999, *Racial Politics in Contemporary Brazil*, Duke University Press, Durham, NC.
- Hebdige, Dick, 2008, *Sous-culture. Le sens du style*, Paris : La Découverte, Hors Collection Zones.
- Herskovits, Melville J., 1941, *The Myth of Negro Past Boston*, Beacon Press.
- Hill Collins, Patricia, 2006, «New commodities, new consumers. Selling blackness in a global marketplace», *Ethnicities*, Vol. 6, n° 3, p. 297-317.
- Maio, M. C., Santos, R. V., 2005, ««Política de cotas raciais, os 'olhos da sociedade' e os usos da antropologia : o caso do vestibular da Universidade de Brasília (UnB)», *Horizontes Antropológicos*, vol. 11, no. 23, p. 181-214.
- Marie, Claude-Valentin, 2002, «Les Antillais en France : une nouvelle donne», *Hommes & Migrations*, n° 1237, p. 26-39.
- Massey, Douglas, Denton, Nancy, 1993, *American Apartheid : Ssegregation and the Making of the Underclass*, Cambridge & Londres : Harvard University Press.
- Ndiaye, Pap, 2008, *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris : Calmann-Lévy.
- Pardo, Mauricio (ed.), 2001, *Acción colectiva, Estado y etnicidad en el Pacífico colombiano*, Bogotá : ICANH-COLCIENCIAS.

- Pierson, Donald, 1967 (1942), *Negroes in Brazil. A Study of Race Contact at Bahia*, Carbondale and Edwardsville: Southern Illinois University Press, London and Amsterdam: Feffet and Simons Inc.
- Poiret Christian, 2010, «Le retour de la catégorie «Noirs» dans l'espace public français», *Migrations Société*, vol 22, n° 131, sept-oct 2010, p. 69-85.
- Rogers, Dominique, 1999, *Les livres de couleurs dans les capitales de Saint-Domingue: fortunes, mentalités et intégration à la fin de l'Ancien régime (1776-1789)*, thèse de doctorat, Université Bordeaux III.
- Shelby Tommie, 2005, *We who are Dark. The Philosophical Foundations of Black Solidarity*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- Skidmore, Thomas, 1993, «Bi-racial USA vs multiracial Brazil: is the contrast still valid?», *Journal of Latin American Studies*, vol. 25, part 2, May, p. 373-386.
- Telles, Edward, 2004, *Race in Another Americ. The Significance of Skin Color in Brazil*, Princeton: Princeton University Press.
- Thiou, Ibrahima, 2002, «L'historiographie de l'école de Dakar et la production d'une écriture académique de l'histoire», in M. C. Diop, *Le Sénégal contemporain*, Paris: Karthala, p. 109-153.
- Vergès, Françoise, 2006, *La mémoire enchaînée. Questions sur l'esclavage*, Paris: Albin Michel.
- Wacquant, Loïc, 1997, «For an analytic of racial domination», *Political Power and Social Theory*, vol. 11.
- Wade, Peter, 2006, «Afro-Latin Studies. Reflections on the field», *Latin American and Caribbean Ethnic Studies*, Vol. 1, No. 1, April, p. 105-124.
- Winant, Howard, 1992, «Rethinking race in Brazil», *Journal of Latin American Studies*, vol. 24, p. 173-192.

Audebert C., Cunin Elisabeth, Hoffmann Odile, Poiret C. (2013)

Altérité et rapports à l'espace des populations "noires" : regards
croisés entre l'Europe et les Amériques

In : Friedman S. (coord.) Jardins.

Diasporas, (21), 173-192. ISBN 978-2-8107-0240-4